

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire Jacques FRADIN et les élus se sont réunis le **Jeudi 2 mars 2023 à 20h30** dans la salle du Conseil Municipal.

Principaux points à l'ordre du jour :

POINT SUR LE BUDGET AU 31 DECEMBRE 2022

Le Maire fait le point sur la situation du budget au 31 décembre 2022 :

- en ce qui concerne le « **FONCTIONNEMENT** », les dépenses sont réalisées à hauteur de 66,72% et les recettes à 93,17%.
- en ce qui concerne l'« **INVESTISSEMENT** », les dépenses sont réalisées à hauteur de 32,70% et les recettes à 45,03%.

VOTE DES DEUX TAXES

Les élus maintiennent les taux décidés en 2022 pour la part communale, à savoir :

- FB (Foncier Bâti) : 38,80%
- FNB (Foncier Non Bâti) : 53,40%.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR 2023

La convention « Argent de poche » est reconduite pour 2023 avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine.

Ce dispositif permet à des jeunes mineurs, âgés de 16 à 17 ans et habitant la commune de MAZIERES-EN-GATINE, de travailler pendant les vacances scolaires, en demi-journées de 3heures, pour 33 demi-journées maximum par an, au sein de la collectivité.

Chaque demi-journée est gratifiée de 15€ par jeune.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE ROGER THABAULT

Une subvention de 360 € est accordée au Collège Roger THABAULT pour des séjours éducatifs scolaires des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ; pour notre commune, 18 élèves sont concernés.

REVISION DU PRIX DE BUSAGE DES ENTREES DE CHAMP ET/OU PARCELLE DE LOTISSEMENT

Les tarifs suivants sont décidés à compter de 2023 :

- fourniture busage : 150 € ttc avec enlèvement aux ateliers
- fourniture et réalisation par les agents municipaux : 300 € ttc.

AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

Il est décidé de pouvoir engager des dépenses d'investissement dans la limite de 10.000 € dans l'attente du vote du budget 2023.

ACQUISITION DE LA LICENCE IV

Le Maire est autorisé à mandater l'acquisition de la licence IV.

ADHESION FREDON

Il est décidé d'adhérer à l'association FREDON pour les prestations de lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles, les frelons asiatiques et chenilles processionnaires.

Synthèse